



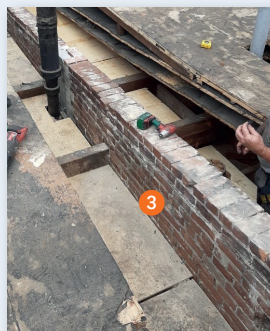
Travaux extérieurs

Nous devons faire des travaux importants à l'extérieur de votre immeuble ainsi que quelques travaux de finition à l'intérieur de votre logement.

Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Nous prenons toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. C'est pourquoi nous demandons aux ouvriers de respecter les mesures strictes concernant la santé et la sécurité sur le chantier, soit :

- Désinfecter les poignées et tout ce qu'ils touchent dans les logements;
- Porter le masque ou la visière quand la distance de 2 mètres ne peut être respectée et pour tous les travaux dans les logements;
- Se laver les mains avant d'entrer dans votre logement et après en être sortis.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.



- 1 Une nouvelle toiture blanche
- 2 Un nouveau puits de lumière dans votre logement
- 3 Des murs coupe-feu plus hauts pour prévenir la propagation d'incendie
- 4 Un nouveau ventilateur de salle de bain



Calendrier

Du début de juin à la fin de juillet 2020



Horaire

Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Toitures Filiatreault



IMPLICATION
DU LOCATAIRE

vosre implication

Ce que vous devez faire (*avant et pendant les travaux*) :

- Ne sortez pas sur votre balcon et limitez vos passages dans la cour quand les ouvriers travaillent. Surveillez les jeunes enfants qui circulent habituellement dans ces espaces.
- Protégez vos climatiseurs ainsi que vos antennes satellites.
- Respectez les avis pour le stationnement dans la ruelle, s'il y en a.
- Bruit, poussière, présence d'équipements et de machinerie
- Présence des ouvriers autour de l'immeuble et dans les logements.
- À certains moments, la machinerie pourrait empêcher les véhicules de circuler dans la ruelle le jour.
- **Balcon et cours avant et arrière :**
 - Pour des raisons de sécurité, vous n'aurez pas accès à vos balcons ni à vos cours avant et arrière pendant les phases critiques du projet.
 - Une protection sera installée au-dessus des portes-fenêtres (patio) et l'accès pourrait être bloqué par des barrières temporaires.
 - Les antennes devront être déplacées sur une base sur le toit lorsque la toiture sera terminée.

La toiture s'est détériorée à certains endroits au fil des ans, provoquant des infiltrations d'eau dans certains logements. Les puits de lumière et les ventilateurs dans les salles de bain seront remplacés maintenant, pour éviter d'autres travaux dans un avenir rapproché. Enfin, les murs coupe-feu seront mis aux normes, pour une meilleure protection contre les incendies.

Investissements

Plus de 336 000 \$

inconvenients pendant les travaux

pourquoi des travaux

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

GENEVIEVE TOUSIGNANT

Agente de liaison | 514 868-3265 | genevieve.tousignant@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation
Québec

